

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

Convocation : 12 juin 2017

Affichage : 23 juin 2017

Le 19 juin 2017, à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent OBLED, Maire

Présents : AUBERTIN Florence, BOULISSET Samuel, BRALLET Chantal, DUBREUIL Didier, GENELOT Laurence, LAMBERTET Gilbert, LARDY Gérard, MORIN Daniel, MORIN Danielle, OBLED Vincent, UTIEL José..

Procurations :

OZANON-GUILLEMAUT Céline donne pouvoir à GENELOT Laurence, GUILLET Christophe donne pouvoir à LARDY Gérard, GROSJEAN-DUTARTRE Sophie donne pouvoir à AUBERTIN Florence.

Secrétaire de séance : AUBERTIN Florence

Le compte-rendu de la séance du 10 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

1- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE RELANCE AUPRES DU GRAND CHALON

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut bénéficier de subventions pour les travaux ou achats d'investissement au titre du Fonds de Relance de l'Investissement Public Local auprès du Grand Chalon.

Les travaux de voiries 2017 sont concernés par cette aide, ainsi que les achats de radars pédagogiques et mobilier urbain pour le terrain de jeux de boules.

Le montant des aides sollicitées s'élèverait à :

- Voiries 2017 : Montant des travaux : 118 148 € HT, subvention du Grand Chalon de 25 589 €
- Achats de radars pédagogiques et mobilier urbain : Montant : 7 964 € HT, subvention de 3 982 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** les demandes de subvention au titre du Fonds de Relance pour l'Investissement Public Local pour les travaux de voiries et achats de radars pédagogiques et mobilier urbain.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

2- MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES COMMUNALE « MANIFESTATIONS CULTURELLES »

M. le Maire expose qu'une régie de recettes communale a été créée en 2012 pour des manifestations culturelles telles que théâtre, spectacles, concerts.

Il conviendrait d'y ajouter les manifestations « Concours de pétanques ».

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la modification de la régie de recettes communale qui pourra encaisser les produits des manifestations : théâtre, spectacles, concerts et concours de pétanque.

3- DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET COMMUNAL

Il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires suite à l'achat de mobilier urbain pour l'aménagement du terrain de jeux de boules.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable à la décision modificative n°1 comme suit :
 - o **Section Fonctionnement** :
 - Compte 022 (dépenses imprévues) : - 1 500 €
 - o **Section Investissement** :
 - Compte 2128 (Amgt de terrains) : + 1 500 €

4- DELEGATION DE FONCTIONS – DECISION DU MAIRE

Vu l'article L.2122-22 Du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation consentie à M. Le Maire par délibération n° 51-2014

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision suivante :

- **Décision n°2-2017** : acceptation de la proposition de contrat de la Société PROTEC LEA pour l'analyse de légionnelle dans les bâtiments communaux pour un tarif unitaire de 46 € HT par prélèvement.

5- QUESTIONS DIVERSES

- **JOURNEES CITOYENNES** : M. Daniel MORIN et M. Vincent OBLED présentent le fonctionnement des journées citoyennes qui seront mises en place prochainement.
Un comité de pilotage est créé pour l'organisation de ces journées. Il est composé des membres du Conseil Municipal. Une réunion de travail de ce comité de pilotage est programmée Lundi 3 juillet, à 19 H 30 pour fixer les grands thèmes de travail.
Une réunion publique avec les habitants aura lieu JEUDI 6 JUILLET à 20 H, salle polyvalente. Cette réunion permettra de définir les pôles de travail par thème, et désigner les coordonnateurs par pôle. Des fiches de travail seront établies.
Les journées citoyennes se dérouleront de 8 H à 13 H. Chaque participant pourra apporter de quoi se restaurer, et ainsi tous se retrouver pour terminer la journée.
- **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** : M. Daniel MORIN fait le point sur les dernières réunions avec le Grand Chalon. Les élus sont en train de discuter du règlement de chaque zone d'urbanisme.
- **NAP (activités périscolaires)** : Le SIVOS a décidé, de supprimer les NAP à partir de la rentrée de septembre 2017, si le décret est publié et le permet, et ainsi de revenir à la semaine de 4 jours. Cette décision est prise car l'organisation des NAP demande beaucoup de travail, les communes ne possèdent pas toujours de locaux adaptés. Et ces NAP coûtent très chers aux communes.
- **CONSEIL MUNICIPAL** : Suite à la démission du 3ème adjoint en juin 2016, celui-ci n'avait pas été remplacé. M. le Maire souhaite, qu'à partir de 2018, un nouvel adjoint soit désigné afin de mieux répartir les différentes fonctions. Il demande à l'ensemble des conseillers de réfléchir à ce poste et, si l'un d'entre eux est intéressé, de lui faire part de sa candidature.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : **LUNDI 3 JUILLET 2017 à 19 H**

La séance est levée à 21 H.

Fait à LA CHARMEE, le 21 juin 2017

Le Maire, Vincent OBLED

